



• L'ADRESSAGE



Dans les communes de moins de 2 000 habitants, l'adressage devient obligatoire à compter du **1er juin 2024**. La base d'adressage doit être mise à jour avec la dénomination des rues, des lieux dits et la numérotation pour tous.

Rappelons que des adresses à jour c'est la garantie : d'apporter une cohérence et de la clarté dans le système d'adressage, de faciliter les interventions des secours d'urgence, la livraison des courriers, des colis et l'arrivée de la fibre. Une réunion publique sera organisée au 1er semestre afin d'informer la population.

• CONCOURS PHOTO "POMMERIT EN UN CLIC"



Vous êtes photographe amateur... Participez à la troisième édition du concours photo organisé par la commune du **15 avril au 31 mai 2024**.

Le thème 2024 : « L'eau à Pommerit Le Vicomte ». Le concours comprend une catégorie jeunesse et une catégorie adulte. Un jury sélectionnera les meilleures photos et les lauréats seront récompensés par des bons d'achat allant de 20 € à 50 €. Les photos seront exposées sur le site internet de la commune. Le règlement est accessible sur le site de la commune ou à l'accueil de la mairie.

À vos boitiers !!



• PAGE FACEBOOK POMMERIT LE VICOMTE

La municipalité de Pommerit Le Vicomte a ouvert une page Facebook. Cette page est principalement dédiée à des informations à caractère spécifique mais aussi des alertes, ou/et urgences.

N'hésitez pas à la visiter et à la suivre !



• CONCOURS MAISONS FLEURIES

Le concours des maisons fleuries est reconduit cette année. Il comportera les quatre catégories suivantes :

- façades fleuries,
- gîtes,
- grands jardins
- petits jardins.

Les inscriptions pour ce concours ouvert à tous se dérouleront du **4 mai au 7 juin 2024** à midi. Elles sont à effectuer en mairie ou par téléphone au 02.96.21.74.39.

Les visites se feront uniquement sur inscription.

• INSCRIPTIONS SCOLAIRES



L'école publique accueille vos enfants dès l'âge de 3 ans.

L'équipe enseignante est à votre disposition pour un rendez-vous ou pour la visite de l'école. Les inscriptions de la rentrée 2024-2025 sont ouvertes.

Dossier à retirer à l'accueil de la mairie ou sur le site internet de la commune : www.pommeritlevicomte.bzh

Enfants concernés :

- enfants nés en 2021 qui feront leur entrée en maternelle
- enfants qui changent d'école
- nouveaux arrivants sur la commune

• CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Le 12 décembre 2023, les enfants des deux écoles de Pommerit Le Vicomte se sont déplacés à la mairie afin de procéder à l'élection des 9 nouveaux membres du conseil municipal des enfants. Les jeunes pommeritains scolarisés sur d'autres communes ont pu voter par correspondance.

Ont été élus pour 2 ans : DEVIGE Maylie, FURQUAND Tom, GUILLARD Louna, JEZEQUEL Louna, LE SEC'H Naomie, LEVACHER Alwena, NEDELLEC Ronan, PHILIPPART Ayline, TOURNEMINE Wendy.

L'installation des jeunes conseillers a eu lieu le 18 décembre 2023. Le 5 janvier, le CME a participé aux vœux de la municipalité aux pommeritains. Les nouveaux élus ont assisté à leur premier conseil municipal le 22 février. Ils ont ainsi pu découvrir le fonctionnement d'un CME et évoqué leurs futurs projets.

ELECTIONS



• COMPOSTAGE COLLECTIF

Leff Armor Communauté a fait le choix d'une gestion des bio déchets sur le compostage au lieu d'une collecte sélective qui serait trop lourde financièrement pour les usagers. Ce compostage se décline en 3 filières :

* individuelle : une communication est en cours, avec la possibilité de s'équiper en composteur et de bénéficier d'une formation auprès de Leff Armor,

* partagée : regroupement de plusieurs usagers autour d'un composteur installé sur un espace public, dédié aux usagers ne pouvant installer un composteur sur leur propriété.

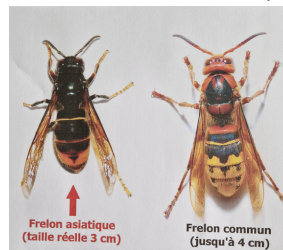
* établissements déchets d'activités nécessitant une traçabilité : écoles, EHPAD, etc, qui ne peuvent être mélangés avec les déchets des particuliers.

Courant mai, la municipalité aura la capacité d'installer un premier composteur expérimental dans le bourg afin de proposer à certains habitants de tester cette pratique vertueuse. Ils bénéficieront de l'appui technique de l'association « Vert le jardin » et de la communauté de communes pour accompagner le projet. Le site est actuellement en prospection.



• FRELONS ASIATIQUES

Cette année, une nouvelle opération de piégeage est organisée conjointement par le GDSA 22 et la municipalité. Au tout début du printemps (mars, avril) dès la sortie de l'hibernation, la reine fondatrice confectionne seule un nid primaire de la taille d'une orange. Les renforcements de bâtis, les bordures de toits et l'encadrement des fenêtres sont souvent les sites d'installation privilégiés des nids primaires ainsi que les arbres et les haies. Leff Armor communauté et la commune de Pommerit Le Vicomte se mobilisent pour lutter contre les frelons asiatiques. Chaque collectivité prend à sa charge un tiers du montant de la destruction des nids dans la limite totale de 60 € ; le dernier tiers restant à la charge du particulier. Si vous repérez un nid dans votre propriété n'essayez pas de le détruire vous-même, prenez contact avec la mairie. Une liste des professionnels vous sera remise.



Frelon asiatique (taille réelle 3 cm)

Frelon commun (jusqu'à 4 cm)

Après la destruction du nid par un professionnel, vous pourrez obtenir le remboursement auprès de la mairie sur présentation de la facture acquittée par le prestataire.

• MISSION ARGENT DE POCHE

Tu as entre 16 et 17 ans, quels sont tes plans pour cet été ?

Mission argent de poche ! Le dispositif est reconduit cet été sur Pommerit Le Vicomte.

Tu seras amené(e) à réaliser une mission en étant encadré(e) par les agents communaux.

Les missions vont du classement à l'entretien des espaces verts ou du mobilier urbain.

Chaque mission a une durée d'une demi journée et tu recevras en échange de ton engagement une indemnité de 15 € par mission. Ton dossier d'inscription est à retirer en mairie ou sur le site internet de la commune fin avril - début mai.

Il sera à retourner en mairie au plus tard pour le 7 juin 2024.

Les chantiers ont un caractère éducatif et se placent dans une démarche citoyenne.



• ROBOT TONDEUSE



La décarbonation de nos activités reste un levier essentiel dans le cadre de la transition environnementale. Après avoir investi dans un véhicule électrique pour le transport des repas de la cantine, la commune poursuit avec l'achat d'un robot tondeuse pour la pelouse du terrain de foot municipal. Au delà de l'aspect décarbonation, cet investissement présente de nombreux avantages :

- Economie de temps pour les services techniques : tonte, stockage et reprise de la biomasse,
- Restitution de cette biomasse au sol, donc économie significative d'engrais et d'eau,
- Réduction du tassement du sol lors des épisodes pluvieux,
- Diminution des nuisances sonores pour les riverains,
- Meilleure gestion du traçage du terrain.

Le montant de cet investissement s'élève à 14 507 € T.T.C dont une subvention de 4 000 € T.T.C de la région.

• TRAVAUX



Comme prévu, les travaux de peinture du préau ont été réalisés à l'école durant les vacances scolaires de février. Les entreprises THOMAS et LE BIANIC sont intervenues pour rendre ce lieu d'accueil plus chaleureux. Cette réfection a été réalisée pour un montant de 19 830 €. Une belle réalisation !

• NOUVEAU MOBILIER A LA CANTINE



Pour un déjeuner tout en couleur pour les écoliers, du nouveau mobilier a été installé pour un montant total de 7 196 €.

• TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT



• RAPPEL



La campagne de fauchage va démarrer **début mai**, nous vous demandons de débarrasser les branches laissées au sol ou sur les accotements et les fossés avant son démarrage.

Plusieurs rues de la commune vont être en travaux au court du premier semestre 2024 :

🚧 La sécurisation de l'entrée du bourg en provenance de Le Merzer a débuté à la mi-mars. Les travaux visent à renforcer l'effet « porte d'entrée » en agglomération avec un aménagement paysager, à la mise en place d'une chicane et d'un marquage central au sol afin de faire ralentir les véhicules.

Une chaucidou a été tracée afin de sécuriser les mobilités entre le bourg et le hameau de Keroualze. Les travaux sont terminés et une communication spécifique a été faite aux riverains sur l'utilisation de la chaucidou.

🚧 Les travaux de réseaux d'eau potable, d'assainissement et d'eaux pluviales sur les rues du Trieux, de la mairie et de l'église vont démarrer au courant du mois de juillet, pour une période de 4 mois, avec une interruption estivale au mois d'août.

Une réunion publique pour les riverains aura lieu en amont afin de réduire les nuisances de circulation, de livraison et d'accès aux commerces directement impactés.

Par la suite, ces rues seront entièrement réaménagées : couche roulante, trottoirs, aménagements paysagers, plateau, chicanes et pavage mettront en valeur cet axe traversant du bourg, tout en sécurisant les mobilités en centralité.

Une présentation publique de l'avant-projet sera proposée au printemps, pour une réalisation sur 2024-2025.

• **PERSONNEL SCOLAIRE**



Frédérique BATT a rejoint l'équipe périscolaire le 2 février 2024. Elle a en charge la mise en place de la cantine scolaire, la réception et le service des repas, l'entretien des locaux, et la garderie du soir.

• **PERSONNEL TECHNIQUE**



Yann JOLIVET a rejoint l'équipe des services techniques, il sera en renfort du 2 avril au 27 septembre. Il aura en charge l'entretien des espaces verts.

• **ÉLECTIONS EUROPÉENNES**

INSCRIVEZ VOUS POUR VOTER



LES DATES LIMITES D'INSCRIPTION SONT :
 - AU 1ER MAI 2024 POUR LES INSCRIPTIONS EN LIGNE SUR : SERVICE-PUBLIC.FR
 - AU 3 MAI 2024 POUR LES INSCRIPTIONS PAR COURRIER, EN MAIRIE OU EN CONSULAT

• **INCIVILITÉS**

Nous vous demandons de bien vouloir respecter le travail des agents communaux qui passent trop de temps à ramasser et trier des bouteilles et autres déchets laissés dans la nature. Pour votre information, en cas de conteneurs pleins, la déchetterie est ouverte 4 jours par semaine.

Des distributeurs de sacs sont également disponibles dans le bourg pour ramasser les excréments de vos animaux. Alors n'hésitez pas ! Pensez aux petits Pommeritains qui jouent dans les espaces publics !



• **LES NOUVELLES ENTREPRISES SUR LA COMMUNE**



M. Julien PETITPREZ

22 Lotissement Mezmeur
 22200 Pommerit Le Vicomte
 07 89 35 98 98

Diagnostic amiante, numérisation et modélisation 3D-2D



Mme GOIC et Mr LEFBVRE

1 rue Kerbourn
 22200 Pommerit Le Vicomte
 06 58 01 04 09
 07 87 25 76 59

Maçonnerie, pierre et joint



M. Ronan Le Mouel

Travaux de menuiseries intérieur et extérieur, d'agencement et parquet.

Contact au : 06 25 77 23 88
 elitemenuiserieagencement@gmail.com



Mme Léanne LAFFARGUE

Beauté / Bien-être
 14 bis rue de la Mairie
 22200 Pommerit Le Vicomte
 06 49 49 57 41
 Institut de beauté



Mme Aurélie THEPAULT

22200 Pommerit Le Vicomte
 06 18 52 11 22
 Peintre
 Réalisation de peinture et de revêtements muraux.



M. Franck LE FRIEC

GARAGE FK MECA
 7/7J-24/24H

Mécanique et réparation de tout engin motorisé (voiture, utilitaires, camping-cars...)

06 21 21 26 75

Fk.meca22@gmail.com

• **INSCRIPTION NEWSLETTER**



Pour suivre l'actualité de Pommerit Le Vicomte tout au long de l'année, inscrivez vous à la newsletter en vous rendant sur le site internet de la commune : <http://pommeritlevicomte.fr>, sur l'appli Localiti et sur la page Facebook.